

juin, qu'il vient d'arriver à Venise à la suite du nouveau doge Antoine Priuli, avec lequel il s'était rencontré à Chiozza, et qu'il a assisté à son entrée. Ainsi l'entrée de ce doge n'eut lieu que le 6 juin, et la prétendue conspiration était découverte depuis le 14 mai.

Puisque l'abbé de Saint-Réal avait sous les yeux le rapport du marquis de Bedemar, il ne tenait qu'à lui d'y lire que, lorsqu'il s'était présenté devant le collège, c'était le vice-doge qui présidait cette assemblée. Donc le nouveau doge n'était arrivé qu'àprès la découverte de la conjuration.

Il représente Jacques Pierre et Renault comme ayant voué une haine irréconciliable aux Vénitiens. Cependant il aurait pu voir que, dans la procédure, il était fait mention d'une lettre écrite par Jacques Pierre au duc de Nevers, lettre qui fut trouvée sur le capitaine Renault, et qui fournit une preuve de l'innocence de l'un et de l'autre.

Jacques Pierre était serviteur du duc de Nevers. Il avait imaginé de proposer à ce prince de se former un État dans la Morée. C'était flatter sa passion dominante. Le duc de Nevers prétendait descendre par les femmes de la maison des Paléologues; et, ne doutant pas que les Grecs ne regrettassent le sang de leurs anciens maîtres, il rêvait depuis quelques années le projet de se jeter sur ces côtes, avec quelques centaines d'aventuriers, persuadé qu'à son apparition toute la population se soulèverait pour le proclamer empereur, et ne lui demanderait que des armes. Les intelligences qu'il entretenait dans la Morée, et les indiscretions qui lui échappaient dans ses moments de jactance, avaient déjà occasionné la mort d'une cinquantaine de Grecs. Deux de ses émissaires avaient été empalés; l'évêque de Lacédémone avait été écorché vif (1). Jacques Pierre, qui voulait réveiller l'ambition de ce prince, lui écrivit pour lui conseiller une tentative. Cette lettre devait être portée par le capitaine Renault (2). Elle contenait ce passage : « Le duc d'Ossone, que j'avais servi contre le Turc, me voulant employer contre cette sérénissime république, et considérant de combien de tels desseings importent, non-seulement au service de mon roy et de toute l'Italie, mais de toute la chrétienté, ne désirant estre employé à ce desseing, je pris occasion de m'en retourner à

Rome, afin d'avoir moyen de venir plustost icy au service de ceste république, que d'obtempérer aux desseings dudict duc d'Ossone; et laquelle république je desirois servir de toute ma force et puissance contre leurs ennemis; sachant bien que le roy tost ou tard m'en sçaura bon gré, parce qu'il reconnoistra que je lui rendray, par ce moyen, un très-signalé service, pour le grand intérêt qu'il a à la manutention et conservation de ces seigneurs (5). »

Cette lettre, écrite à un aussi grand personnage que le duc de Nevers, ne devait pas avoir pour objet de le tromper. Ce prince était alors en France. Il ne pouvait ni seconder ni empêcher les projets des Espagnols contre Venise. Jacques Pierre lui proposait une entreprise, romanesque sans doute, mais qui enfin devait contrarier les vues des Espagnols : à quoi bon, dans cette lettre, aurait-il protesté de son dévouement pour la république, si ce dévouement n'eût pas été sincère? Cette lettre devait être accompagnée de mémoires explicatifs, dont Jacques Pierre était allé faire la lecture à l'ambassadeur de France (4). Le porteur de cette lettre devait être le capitaine Renault, qui en avait rédigé la minute (elle est de sa main). Il partageait donc les sentiments de Jacques Pierre; donc ils n'avaient ni l'un ni l'autre le dessein de mettre Venise à feu et à sang.

Ce projet, de former un établissement au duc de Nevers dans la Turquie européenne, Jacques Pierre le communique aux Vénitiens quelques jours après. On trouve, dans la correspondance officielle de l'ambassadeur, le brouillon en français de la lettre que Jacques Pierre écrivait sur cela au gouvernement vénitien, et la minute de la traduction italienne (5). Mais ici, ce n'est point un complot qu'il révèle, c'est un conseil qu'il donne. Il cherche à décider la république à entrer dans les vues de la France, en favorisant le duc de Nevers. D'où il résulte que, bien que le projet pût être *impertinent*, comme le qualifie l'ambassadeur, dans une apostille de sa main sur la minute de cette lettre, Jacques Pierre ne voulait en cela tromper ni le duc de Nevers, ni l'ambassadeur, ni les Vénitiens.

Saint-Réal rapporte assez exactement, mais seulement en quatre lignes, les charges que, d'après la

(1) *Memorie recodite*, dit Vittorio Siri, t. IV, p. 485.

(2) Léon Bruslart à M. de Poyssioux. « Je vous diray plus, que tant s'en fault que ledit Jacques Pierre eust ceste pensée (de conspirer contre Venise), qu'au contraire, il ne songeoit qu'à servir le roy et M. de Nevers en ses desseings de Levant, et avoit chargé ce Renault de mémoires bien amples sur ce subject, et de lettres qu'il escrivoit à S. M., et à mond. sieur de Nevers, dont il vint chez moy me faire la lecture, et envoyoit exprès en France led. Renault, pour en estre porteur,

et il lui avait fait payer deux cents ducats pour faire son voyage, et moy je luy avois aussi donné un passe-port, etc. » Lettre du 6 juin 1618. Vol. 1017-749.

(5) *Correspondance de Léon Bruslart*. Vol. 1118-742, feuillet 78.

(4) Lettre de Léon Bruslart à M. de Poyssioux, du 6 juin 1618. Vol. 1017-740.

(5) *Correspondance de Léon Bruslart*. Vol. 1118-742, feuillets 76 et 125.